



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

Compte-rendu du Comité de Direction du jeudi 5 mai 2022 au District

- **Présents** : Thierry DELOLME - Francis VIDRY - Michel BARSOTTI - Marc MORETON - Paul BRIDEAU - Jean-Marc ALLEGRE - Yvonne ARGAUD - Fabrice BERTHON - Martin BOUCHET - Mohammed BOUGUERRA - Charles BOULOGNE - Alain CABERLON - Chantal DEGOULANGE - Marie-Pierre FOLLEAS - Patrick GADEYNE - Jean-Louis FOREST - Claudette JEANPIERRE - Sylvie ODIN-JONNARD - Maurice PELISSIER - Jean-Paul PETIT - Pascal REBAUD - Antonio RODRIGUES - Michel TEIL - Christian THETIER - Habib TOUNSI.

Soit 25 membres présents.

- **Absents excusés** : Serge FOURNY - Henri OLAGNIER - Didier ROTA

Soit 3 membres absents excusés.

- **Assistent à la réunion** : Frédéric BOUTEILLE (directeur administratif) - Gérard LAJOIE (commission éthique)

- **Approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 17 mars 2022**

Il est validé à l'unanimité.

- **Commission des Arbitres**

Pascal Rebaud propose la nomination, comme nouvel observateur, de Frédéric Chapet, lui-même ancien arbitre qui a dû stopper cette activité pour des raisons physiques. Le Comité de Direction valide.

Concernant les indemnités d'arbitrage, le président de la Commission fait remarquer qu'elles n'ont pas été augmentées depuis de nombreuses années, ce qui serait d'autant plus justifié avec l'augmentation actuelle du prix de l'essence... Le tableau présenté par P. Rebaud qui prévoit en moyenne 10% d'augmentation nous placerait encore parmi les moins chers de la Ligue Auvergne - Rhône-Alpes : si actuellement, l'indemnité est la même à tous les niveaux de compétition, elle serait désormais hiérarchisée en fonction de la division arbitrée.

Si le CD donne son accord de principe, plusieurs membres demandent une amélioration sur les désignations de la CA, afin d'éviter au mieux des déplacements trop lointains, avec notamment des assistants plus proches du lieu de la rencontre.

Pour le Futsal, Patrick Gadeyne propose de porter l'indemnité à 60 € par rencontre (au lieu de 56 €) : le CD valide.

Pour le Loisir, Jean-Paul Petit propose d'aligner la D1 sur le tarif de la D3 Seniors, et la D2 sur la D4 Seniors : accord également du CD.

- **Commission des Règlements**

Marc Moreton évoque les articles 57 et 58, relatifs aux sanctions disciplinaires : il est proposé que la notion d'un retrait de point après 4 exclusions soit abandonnée. La tendance serait de prendre en considération les plus fortes sanctions qui seraient traitées en année d'infraction qui provoquerait 1 point en moins.

L'ensemble du Comité de Direction partage l'idée de Michel Barsotti qui considère que c'est un bon message à faire passer aux clubs.

Quelques exemples :

- 20 points de pénalité entraîneraient une mise hors championnat.
- 5 points en coupe = mise hors compétition
- 8 points en coupe = mise hors compétition la saison suivante



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

De plus les points de pénalité seraient cumulables... Exemple : 15 points de pénalité en championnat + 5 en coupe = mise hors championnat.

A noter cependant que pour de justes raisons juridiques, aucune modification n'est possible en cours de saison, mais pourrait être applicable dès la saison prochaine.

Le Comité de Direction valide ce projet à l'unanimité.

- **Commission de Discipline**

Avec seulement deux instructeurs plus ou moins disponibles à Saint-Etienne, la commission concernée espère pouvoir utiliser, si besoin, celui du Roannais, Daniel Bochu, et surtout pouvoir se renforcer... Habib Tounsi signale que le nouveau membre de la Commission d'Appel, Dominique Gandin, serait d'accord pour devenir instructeur. Affaire à suivre...

Autre sujet de mécontentement : les absences devenues trop fréquentes et non excusées lors des convocations pour les auditions. La seule sanction financière ne paraissant plus suffisante, H. Tounsi demande plus de fermeté avec des matchs de suspension, le président, Thierry Delolme, proposant jusqu'à comparution de la personne concernée.

Quant à l'absence d'un arbitre à une convocation, elle doit être systématiquement signalée à sa commission qui le sanctionnera, la tendance générale étant d'infliger 2 matchs ferme à tout contrevenant.

- **Trésorerie**

Suite à la démission de M. Kamal Khodja, Jean-Marc Allègre, le trésorier général invite les membres du CD à accueillir son nouvel adjoint, Martin Bouchet qui se présente en connaissant déjà quelques rouages et quelques membres du District puisque lui-même ancien jeune arbitre (membre de la commission) après avoir fréquenté l'école d'arbitrage à Lyon. Comptable dans sa vie professionnelle, il accepte avec plaisir son intégration au District.

T. Delolme précise que son arrivée est l'occasion de préciser le rôle de chacun vis-à-vis de la trésorerie, y compris avec Frédéric Bouteille, notre directeur administratif.

Le Comité de Direction coopte l'arrivée de M. Bouchet qui sera officiellement présenté lors de l'Assemblée Générale, fin juin.

- **Commission des Coupes**

Momo Bouguerra fait état des difficultés à organiser les phases finales des coupes car peu de clubs se portent volontaires... Ainsi, pour l'ensemble des compétitions de cette saison, seulement 4 clubs s'étaient positionnés...

Après une bonne discussion, le CD se propose de déposer le vœu suivant : organisation des deux demi-finales d'une même compétition sur un seul site, formule qui est déjà pratiquée pour les coupes du secteur roannais.

D'autre part, la Commission des Coupes désignera dès la fin de l'année civile les stades choisis pour les demi-finales et finales, donc sans se priver des clubs intéressés, éventuellement qualifiés pour ces phases finales.

- **Championnats des jeunes**

M. Moreton, relayé par Charles Boulogne, annonce la proche visite (le 24 mai) de responsables de la Ligue au sujet de la nouvelle mise en place des championnats de jeunes...

L'actuel souci du District est de préserver un nombre suffisant de montées en championnats de Ligue.



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

Parmi les décisions prises : le maintien du championnat actuel en U15 ; la création d'un championnat U15 à 8 (engagement à 30 €) ; la création d'un championnat U16 (engagement 49 €) pour lequel 12 clubs ont déjà manifesté leur intérêt.

- **Questions diverses**

- Patrick Gadeyne confirme sa démission à la tête de la Commission Futsal et s'inquiète pour son avenir sur notre secteur, en sachant que la ville de Saint-Etienne va reprendre la gestion de ses gymnases.

- L'assemblée générale du District de la Loire aura lieu le vendredi 24 juin à L'Etrat.

- L'assemblée générale de la Ligue aura lieu le samedi 25 juin. A cet effet, aucun club n'ayant fait acte de candidature pour faire partie de la délégation du District, la liste de nos représentants devra être établie rapidement.

- En raison d'une date de parution tardive concernant un forfait général devenu litigieux, le club du Haut Forez est replacé dans son championnat : une décision prise dans un esprit sportif et qui n'a pas de conséquence sur le classement.

- **Le centenaire**

La seconde partie de ce Comité de Direction sera consacrée aux derniers préparatifs du centenaire du District célébré le vendredi 13 mai

Parmi les dernières infos, pour la réception des personnalités dans les locaux du District, le FCO Firminy a la gentillesse de mettre à disposition ses jeunes féminines pour assurer le service.

Un grand merci également à l'équipe d'organisation orchestrée par Gérard Lajoie qui aura enchainé 9 réunions pour la réussite de notre soirée.

Le Secrétaire Général,
P.O. Frédéric BOUTEILLE

Paul BRIDEAU

Le Président du DLF,

Thierry DELOLME